

ASSEMBLEE GENERALE 2017

L'Assemblée Générale de l'Association s'est tenue le jeudi 6 Avril 2017 dans les locaux de la Mairie du 2^{ème} Arrondissement de Lyon pour faire le bilan de l'année 2016.

Un public nombreux a répondu présent, bénévoles, salariés, partenaires et collaborateurs extérieurs, pour ce moment rituel dans le fonctionnement d'AMELY.

Nous avons accueilli 15 nouveaux médiateurs recrutés formés et en cours de stage de validation. Ce recrutement permettra de consolider les équipes de médiateurs sur nos sites.

Au cours du rapport moral, la présidente Marie-Noëlle LUC a mis l'accent sur les points forts de l'année écoulée.

- ✓ L'importance de l'**articulation de l'accès au droit et de la médiation**
- ✓ La volonté de **rester sur les quartiers au plus proche des habitants** mais aussi aller vers de nouveaux publics souvent isolés, discriminés et en grande précarité (accueil des personnes en accueil de jour, de celles en situation de handicap...)
- ✓ la nécessité de **garantir la qualité de nos interventions** (accès au droit & médiations) auprès des usagers mais aussi de nos financeurs par des formations régulières des juristes et médiateurs (échanges de pratique, formation à la médiation collective...)
- ✓ la **poursuite du développement de nos activités** afin de mieux faire connaître la médiation et l'accès au droit pour tous, mais aussi de pallier aux baisses dans le financement Etat Politique de la ville.

Pour cela, a été actée la nécessité d'une meilleure visibilité en lien avec la commission communication en utilisant les moyens existants, un nouveau site internet, des vidéos, presse, forums...

L'objectif étant de conserver nos acquis tout en recherchant de nouvelles actions potentielles dans le domaine juridique et de la médiation scolaire ainsi qu'avec les bailleurs pour les situations liées aux conflits de voisinage ; ainsi une charte de confidentialité a été signée sur Lyon 8 avec la mairie, la police, ALTM et AMELY

Cela a nécessité de repenser la coordination interne en épaulant la direction par des groupes de travail opérationnels.

Le rapport d'activités présenté par Sabine Morel directrice a relaté de façon précise l'ensemble des activités portées par AMELY.

En ce qui concerne les permanences réalisées sur l'ensemble des sites le nombre de personnes reçues en Accès au Droit et médiation est sensiblement le même qu'en 2015. Quelques chiffres clés :

1. 731 dossiers de médiation pour majoritairement des conflits de voisinage, de consommation, de problèmes locatifs et de famille élargie...
2. 6.384 personnes reçues en AD toutes permanences confondues réalisées par des juristes d'Amely (sites Amely, maisons de justice, accueil de jour) pour principalement des questions concernant le travail, la consommation, la famille, les administrations...
3. 32,5% des personnes reçues ont été orientées vers la médiation.

En ce qui concerne les activités citoyennes en milieu scolaire ou auprès des jeunes, il ya eu une augmentation significative du nombre d'établissements engagé soit dans la formation médiation scolaire par les pairs soit dans des ateliers juridiques et citoyens.

Au total 50 écoles et collèges de la région touchés, 2.500 élèves et 200 adultes sensibilisés à la médiation et 1.200 élèves formés

Le nombre d'interventions dans ce domaine juridique et de médiation comme les actions auprès des bailleurs sont en hausse en 2016.

Le rapport financier présenté par Hervé Le restif, trésorier et Laurent Simo commissaire aux comptes, fait état d'un bilan positif malgré la baisse de subventions de l'Etat. Cela a été possible grâce à une maîtrise de nos charges, une compensation des villes face à la baisse des subventions Etat et à l'augmentation des produits. Ces derniers sont liés aux actions de formation et la recherche d'une diversification des ressources comme le financement participatif pour maintenir la permanence accueil de jour, les conventions avec les bailleurs...

En conclusion Des charges externes en baisse forcée est une tendance qui ne pourra être poursuivie pour conserver la qualité de service. La diversification des ressources a permis d'envisager la mise en place d'une politique salariale.

En 2016 il y a eu un réel dynamisme, une vraie mobilisation, un investissement et une réflexion de tous les acteurs d'AMELY : CA, bureau, salariés et bénévoles dans le travail des commissions avec la volonté de faire vivre dans le long terme ce en quoi nous croyons l'AD et la médiation pour tous et je vous en remercie sincèrement.

Notre action pour 2017 est toute tracée c'est la poursuite des actions 2016 celles ci nous paraissant bien engagées mais à finaliser notamment dans des conventionnements avec les bailleurs, la recherche de nouveaux contrats écoles et collèges de mise en place de médiations collectives ... et nous comptons sur vous tous pour cette année 2017.

« Aucun de nous en agissant seul ne peut atteindre le succès ». Nelson Mandela.